

Rapport annuel 2018 - Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Présent

pour les participants depuis 40 ans



Table des matières

Message du président	1	Rapport financier	14
2018 en un coup d'œil	2	Gouvernance	16
Présent depuis 40 ans	4	Membres du Comité de retraite	17
Situation financière	6	Vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins	18
Gestion des risques	7	Service aux participants	19
Investissement responsable	8	Modernisation des outils	20
Performance financière	9	Caractéristiques du Régime	21

Renseignements

Équipe Service aux participants



1 866 434-3166
du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h

regimescollectifsdesjardins
@desjardins.com



rkd-dgp.com

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

995, boul. Alphonse-Desjardins
Bureau 201
Lévis (Québec) G6V 0M5

crmd@desjardins.com

NOTES AU LECTEUR

Ce rapport annuel a été produit par la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

Ce document est publié à titre indicatif seulement. En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, celui du Règlement prévaudra.

Afin de respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, les symboles M et G sont employés pour désigner respectivement les millions et les milliards.

Message

du président

Présent depuis 40 ans et solide financièrement

Cela fait maintenant 40 ans... 40 ans que notre régime de rentes à prestations déterminées est présent.

- *Présent* pour les employés du Mouvement Desjardins, afin qu'ils puissent planifier leur retraite sereinement.
- *Présent* pour les retraités du Mouvement Desjardins, afin qu'ils profitent de leur retraite paisiblement.
- *Présent* pour enrichir la vie des personnes et des collectivités.

Après quatre décennies, le Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime ») est en bonne santé. Il est robuste. La compétence de ses équipes est reconnue et il est en bonne position pour faire face aux aléas du monde actuel et futur. L'année qui vient de passer nous l'a encore démontré.

En 2018, dans un environnement économique incertain, la gestion novatrice des risques et les stratégies mises en place par les équipes ont fonctionné. Celles-ci ont contribué à préserver la solidité financière du Régime.

Au terme de l'année, le rendement global n'a été que légèrement positif. Cette situation s'explique notamment en raison de la volatilité des marchés publics mondiaux. Malgré tout, le ratio de capitalisation du Régime, situé à 112,2 %, est demeuré aligné sur la cible fixée par Retraite Québec.

Ce résultat atteste de la stabilité financière du Régime. Il est le fruit d'une gestion saine et rigoureuse, mais également des efforts consentis par les employés et employeurs au fil des années. Je tiens à les remercier.

Présent dans le futur pour les participants

Après 40 années, le Régime est plus solide que jamais et prêt à relever les défis à venir. Il continuera à remplir sa mission et à être présent pour les participants.

Pour ce faire, le Régime s'est modernisé en 2018 pour mieux les servir. Un nouveau système administratif plus efficace et plus actuel a été déployé avec succès. Ce système est venu remplacer l'ancien outil qui datait de la naissance du Régime. Je désire souligner que cette solution a été déployée dans le respect de l'échéancier et du budget.

Ainsi, nous pouvons aujourd'hui offrir une expérience rehaussée aux participants du Régime, notamment grâce au nouveau simulateur de rentes plus simple et convivial.

De plus, soulignons également le travail de l'équipe Service aux participants qui rend un service hautement apprécié privilégiant l'aspect humain. Ainsi, l'accompagnement offert aux participants, notamment en ce qui concerne l'utilisation des outils, bonifie aussi leur expérience.

Puisque nous célébrons ses 40 ans, je remercie toutes celles et tous ceux qui ont veillé ou continuent de veiller sur le Régime pour en faire ce qu'il est aujourd'hui : un régime à prestations déterminées d'envergure tourné vers l'avenir. Leur travail et leur engagement acharnés, au fil des ans, permettent au Régime de remplir sa mission au service des participants et d'être présent pour eux, leur famille, leurs proches et leur collectivité, maintenant et pour les années à venir.



Yvon Vinet

Président du Comité de retraite du Mouvement Desjardins



2018

en un coup d'œil

Présent pour verser les prestations aux participants

En 2018, le RRMD a conservé son excellente solidité financière, notamment grâce aux différentes stratégies mises en place depuis plusieurs années ainsi qu'à la gestion accrue des risques, et ce, dans un environnement marqué par la volatilité des marchés.

112,2 %

Ratio de capitalisation

Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations à long terme en présumant sa pérennité

Aligné sur la cible de stabilisation requise par Retraite Québec

87,6 %

Ratio de solvabilité

Capacité du RRMD à s'acquitter de ses obligations en cas de terminaison

12,9 G\$

Actif net

Actif qui a triplé depuis 2008

552 M\$

Cotisations versées

358 M\$ employeurs
194 M\$ employés

9,0 %

Rendement moyen sur 5 ans

777 M\$ en valeur ajoutée

1,3 %

Rendement 2018

1,5 % en valeur ajoutée

179 M\$

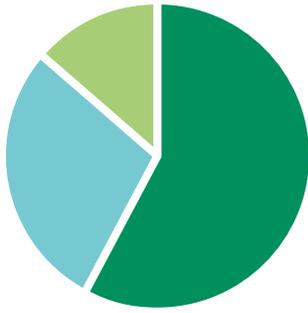
Revenus et variation de la valeur des placements

195 M\$ en valeur ajoutée

521 M\$

Prestations versées

Contribution directe à l'économie québécoise et canadienne

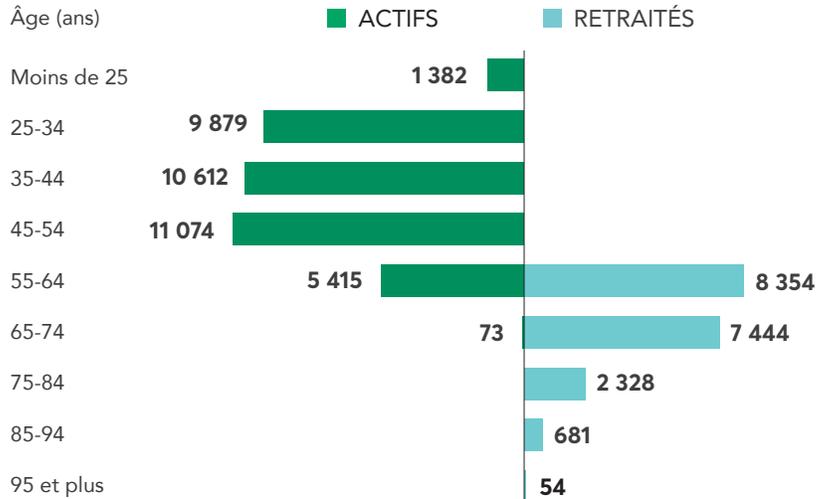


66 228

Participants

■ ACTIFS	38 435
■ RETRAITÉS	18 861
■ DIFFÉRÉS	8 932

Profil démographique



32 500

Demandes d'information traitées

par l'équipe Service aux participants

97 %

Taux de satisfaction

pour l'accompagnement offert aux participants

53

Formations de préparation à la retraite

données à 1 250 participants

24

Présentations

sur le Régime à la demande des employeurs

MODERNISATION DES OUTILS

Site Internet du Régime renouvelé

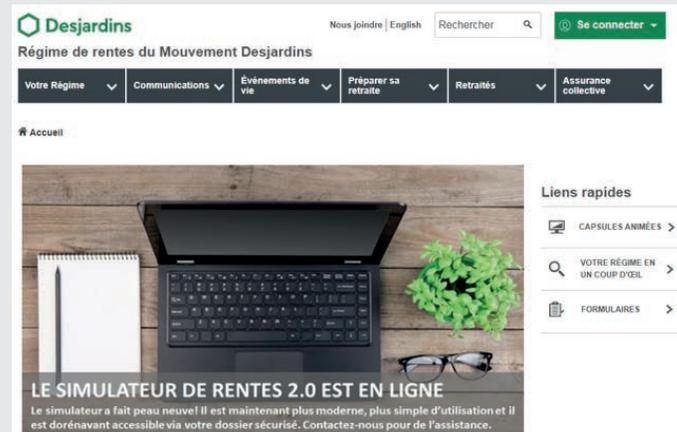
Le rcd-dgp.com a fait peau neuve

Nouveau système administratif

Plus efficace et actuel

Nouveau simulateur de rentes

Plus moderne, plus simple d'utilisation et maintenant accessible via le dossier sécurisé du participant



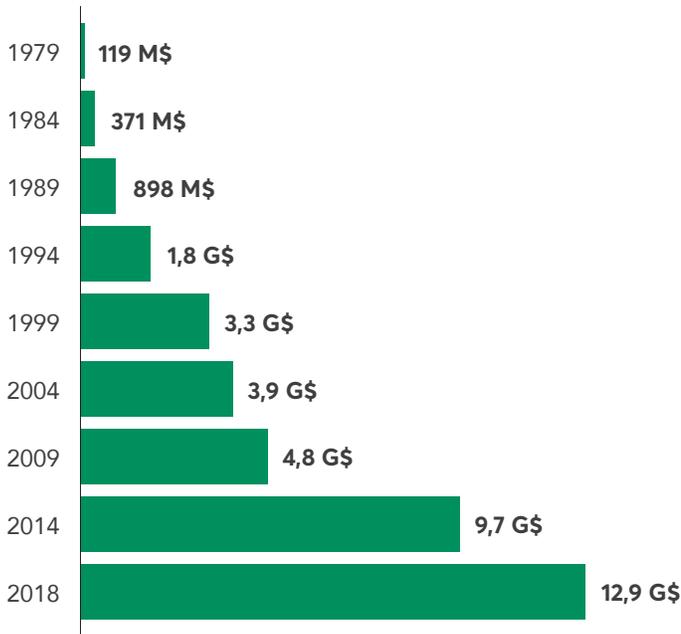
Présent

depuis 40 ans

Présent au sein du Mouvement Desjardins depuis 1979

Évolution de l'actif du Régime

Depuis 1979, l'actif du RRMD est passé de 119 M\$ à près de 13 G\$ à la fin de 2018.



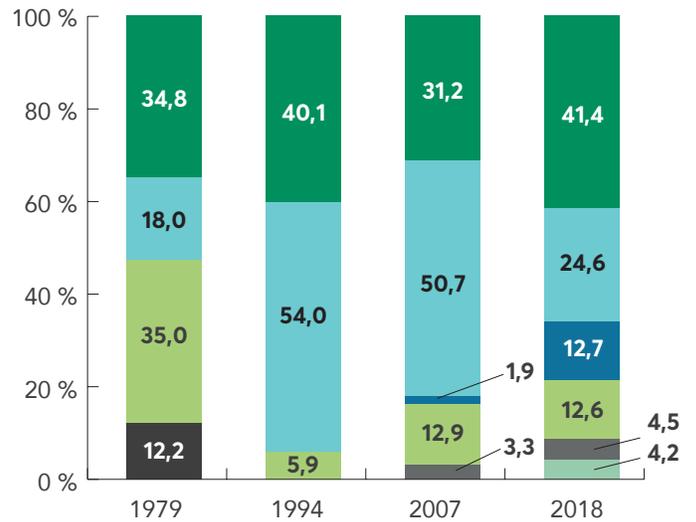
Comité de retraite

L'engagement et l'appui des membres du Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD) au fil des années ont permis au Régime de remplir sa mission, soit d'être au service des participants.



Évolution de l'allocation d'actifs

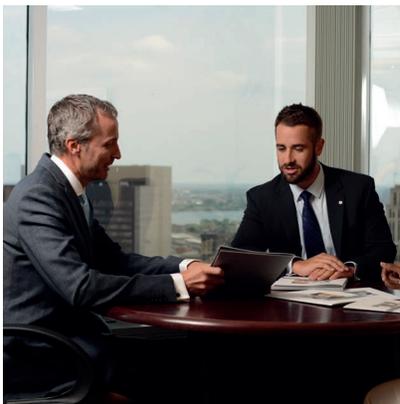
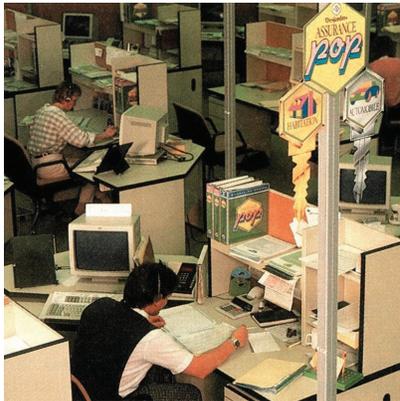
La gestion de l'actif, notamment son allocation, a beaucoup évolué depuis 40 ans afin de profiter des occasions de marché et de prémunir le Régime contre les risques auxquels il est exposé. Par exemple, afin de diversifier le portefeuille, la classe d'actifs d'investissement en infrastructures a été introduite en 2007.



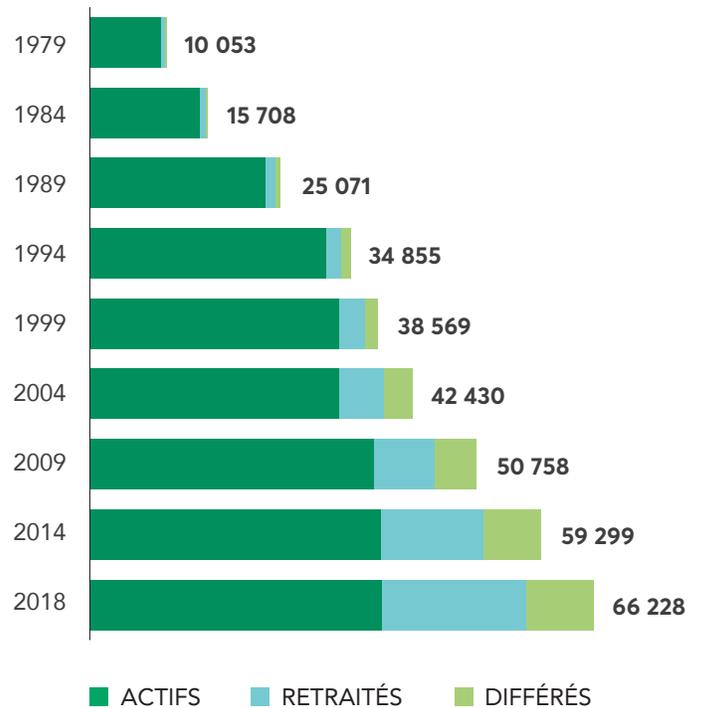
- Revenu fixe
- Actions publiques
- Infrastructures
- Immobilier
- Fonds généraux
- Actions privées
- Titres de financement spécialisé



Présent pour les employés du Mouvement Desjardins afin qu'ils puissent planifier leur retraite sereinement



Évolution du nombre de participants



Présent pour les retraités du Mouvement Desjardins afin qu'ils profitent de leur retraite paisiblement

Le RRMD est un régime à prestations déterminées d'envergure. Sa solidité financière est bien établie, et il est prêt à relever les défis à venir.



5,5 G\$
Prestations versées
depuis 1979

Situation financière

Présent pour favoriser la santé financière du Régime

Ratios financiers au 31 décembre 2018

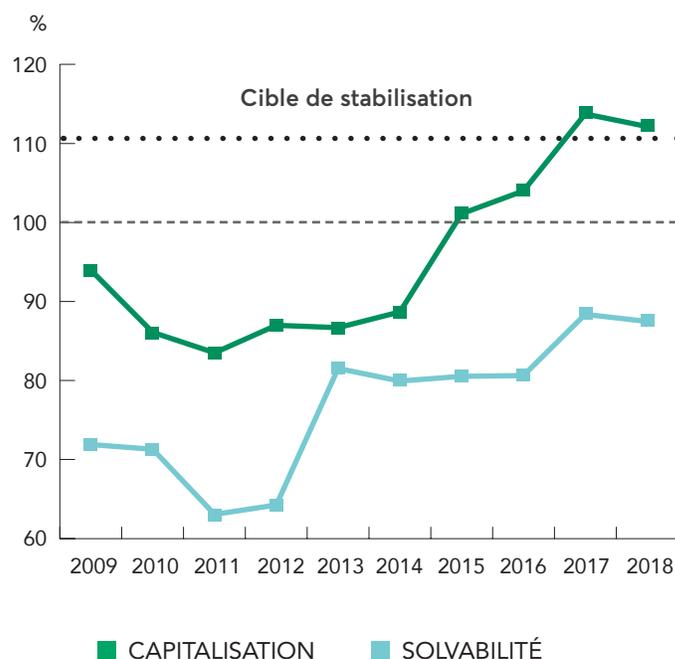
En 2018, malgré un rendement annuel en deçà de l'hypothèse actuarielle de 6,1 %, la solidité financière du Régime a été préservée grâce aux stratégies novatrices mises en place au cours des dernières années. Ces stratégies, appliquées de façon rigoureuse et continue, favorisent le financement à long terme prudent du Régime afin d'assurer le versement des rentes promises. Soulignons aussi les efforts financiers des employeurs et des participants ainsi que les excellents rendements enregistrés dans le passé, qui ont contribué de façon considérable à sa santé financière.

Le ratio de capitalisation, qui témoigne de la capacité du Régime à respecter ses engagements à long terme, se situe à 112,2 % selon la plus récente évaluation actuarielle du RRMD effectuée au 31 décembre 2018. Ce ratio est légèrement inférieur à celui de l'an dernier, qui s'élevait à 113,8 %, mais il demeure tout à fait aligné sur la cible de stabilisation de 110,6 % requise par la législation québécoise. Le Régime est donc en excellente position pour respecter ses obligations dans l'avenir.

La cible de stabilisation joue un rôle important, car un financement additionnel serait requis si le ratio de capitalisation y était inférieur de 5 %, soit à 105,6 %. À l'inverse, l'utilisation de l'excédent de l'actif ne serait permise que si la provision de stabilisation avait atteint son niveau cible majoré de 5 %, soit 115,6 %, et que le ratio de solvabilité était d'au moins 105 %.

Pour ce qui est de la solvabilité, qui mesure la capacité du Régime à s'acquitter de ses obligations en cas de liquidation à une date donnée, la situation est sensiblement la même que l'année dernière. Le ratio est de 87,6 % comparativement à 88,5 % à la fin de 2017. Malgré un déficit de solvabilité, le financement des régimes de retraite selon cette approche n'est plus exigé puisque le financement sur la base de la capitalisation inclut dorénavant une provision de stabilisation.

Évolution de la situation financière du RRMD



Financement du Régime pour 2019

Sur le plan du financement du Régime pour 2019, la cotisation d'exercice, augmentée de la provision de stabilisation et des frais de gestion administrative, s'élève à 367,6 M\$, ce qui représente 15,1 % de la masse salariale assujettie au RRMD. Rappelons que, selon la politique de financement des obligations du RRMD, l'ensemble des coûts est payé à 65 % par les employeurs et à 35 % par les employés.

Au total, selon la formule de cotisation présentement en vigueur, 580,6 M\$ de nouvelles cotisations seront versés dans le RRMD en 2019 par les employés et les employeurs. L'écart entre les cotisations versées et celles minimalement requises par Retraite Québec donnera au Régime la possibilité de consolider sa situation financière sur la base de la capitalisation et d'améliorer sa situation sur la base de la solvabilité.

Gestion des risques

Présent pour identifier et mettre en place des mesures novatrices et efficaces

PRINCIPAUX RISQUES

Baisse de taux d'intérêt

Une baisse des taux d'intérêt pourrait affecter négativement la situation financière du Régime, spécialement lorsqu'elle est évaluée sur la base de la solvabilité.

Volatilité du rendement du portefeuille

La volatilité des marchés financiers pourrait engendrer des rendements négatifs affectant les cotisations requises pour financer le Régime.

Stratégie de placement adéquate

De mauvaises décisions ou une défaillance de la mise en œuvre pourraient compromettre l'atteinte des objectifs stratégiques et le respect des engagements du Régime.

Longévité des participants

Une longévité des participants supérieure à celle estimée ou une mise à jour des tables de mortalité utilisées pourraient entraîner des coûts plus élevés.

Liquidités

Le Régime doit s'assurer d'avoir suffisamment de liquidités pour s'acquitter de ses obligations financières en tout temps.

MESURES PRISES

Stratégie d'allocation d'actifs diversifiée et résiliente

L'allocation d'actifs est effectuée de manière dynamique en fonction de la couverture des risques. Elle vise à maximiser la résilience du Régime par rapport à un maximum de scénarios économiques possibles tout en assurant son financement à moindre coût.

Plan d'investissement rigoureux et tourné vers l'avenir

Le plan d'investissement permet d'établir la vision stratégique et les principaux objectifs pour chacune des classes d'actifs afin de bien orienter les décisions d'investissement.

Optimisation de l'appariement

Investir dans certaines classes d'actifs, comme les titres à revenu fixe, l'immobilier et les infrastructures, contribue à protéger le Régime contre les variations des taux d'intérêt. De plus, une stratégie de superposition obligataire optimise l'appariement en bonifiant également l'espérance de rendement.

Table de mortalité personnalisée

Afin d'améliorer l'estimation de la longévité des participants, le Régime a personnalisé la table de mortalité canadienne généralement utilisée en considérant l'expérience réelle de ses participants et les analyses socio-économiques.

NOUVELLE POLITIQUE DE FINANCEMENT DU RRMD

À la suite de l'adoption du Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite entré en vigueur le 4 janvier 2018, une politique de financement répondant aux nouvelles exigences a été élaborée. Celle-ci comprend, entre autres :

- les principales caractéristiques de l'employeur et du secteur d'activité dans lequel il est actif, le type de régime, ses principales dispositions et les caractéristiques démographiques qui peuvent influencer son financement;
- une description des objectifs de financement du régime à l'égard de la variabilité et du niveau des cotisations et des prestations;
- la détermination des principaux risques liés au financement du régime et le niveau de tolérance de l'employeur et des participants actifs à leur égard.

Investissement responsable

Signataire des :



Présent pour les générations futures

Pour engendrer la stabilité et promouvoir la croissance dans les décennies à venir, le Comité de retraite du Mouvement Desjardins estime qu'il est important de soutenir le développement durable. Pour ce faire, le CRMD favorise l'investissement responsable qui permet au RRMD, de concert avec le Mouvement Desjardins, de jouer un rôle proactif face à différents défis liés à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Signataire des Principes pour l'investissement responsable

En janvier 2018, le RRMD a réaffirmé son engagement en devenant signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), parrainés par l'Organisation des Nations Unies (ONU), un regroupement international composé de détenteurs d'actifs, de gestionnaires de portefeuille et de prestataires de services résolus à intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs décisions de placement.¹ Le RRMD est convaincu que cela le rendra plus à même de répondre à ses engagements envers les participants et bénéficiaires et lui permettra de mieux faire concorder ses activités d'investissement avec les intérêts généraux de la société.

¹ Pour en savoir plus sur les Principes pour l'investissement responsable, consultez le www.unpri.org/about. (Disponible en anglais seulement)

Considérations climatiques

Soucieux de l'environnement, le RRMD vise, d'ici 2020, à ce que l'empreinte carbone de ses portefeuilles investis dans les marchés publics soit inférieure de 20 % à celle des entreprises qui composent les indices boursiers et obligataires.

De plus, 100 % des investissements directs en infrastructures énergétiques du RRMD, qui totalisent 656 M\$, sont dans le secteur des énergies renouvelables. Au cours de l'année 2018, le RRMD a amorcé l'acquisition d'une participation dans un portefeuille de trois centrales hydroélectriques situées au Canada.

Actionnariat engagé

Un fournisseur externe a été embauché afin de s'assurer de l'application rigoureuse de la politique des droits de vote du RRMD. Les lignes directrices de la politique traitent des sujets entourant les règles de saine gouvernance, mais aussi de la responsabilité sociale de l'entreprise (droits de la personne, droits du travail, développement durable, soutien à la communauté et éthique financière).

Vérification diligente des partenaires

Le Régime exige de ses partenaires qu'ils soient transparents à l'égard des enjeux ESG. Afin de respecter cette requête, les gestionnaires de portefeuille du Régime mènent des vérifications tout au long du processus d'investissement.



Parc solaire Haldimand, Ontario



Centrale hydroélectrique Sainte-Marguerite, Québec
Source de la photo : Innergex



Parc éolien de Rivière-du-Moulin, Québec

Performance

financière

Présent pour préserver et faire fructifier l'actif

Contexte économique

Les faits saillants de l'année 2018 ont été l'aplatissement de la courbe des taux, l'élargissement des écarts de taux d'intérêt et le retour de la volatilité dans les marchés boursiers dans un contexte où les banques centrales des États-Unis et du Canada ont resserré leurs politiques monétaires.

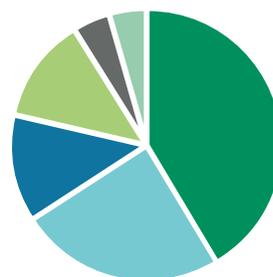
Malgré des taux de chômage historiquement faibles, l'inquiétude des investisseurs a été exacerbée par le différend commercial entre la Chine et les États-Unis, le ralentissement de l'économie chinoise et la montée du protectionnisme un peu partout dans le monde.

En résumé, 2018 a vu les principales catégories d'actifs liquides céder du terrain malgré une économie mondiale en croissance, une première depuis 2008, année où la valeur des titres liquides avait connu une baisse généralisée.

Allocation d'actifs

Les actifs sont répartis dans différentes catégories entre un portefeuille d'appariement, dont l'objectif est de minimiser la variation des écarts entre l'actif et le passif du Régime, et un portefeuille de performance, qui a pour but de procurer un rendement suffisant pour assurer le paiement des rentes.

Nos experts allient perspectives de rendement, stabilité de revenu, appariement avec les obligations et gestion des risques.

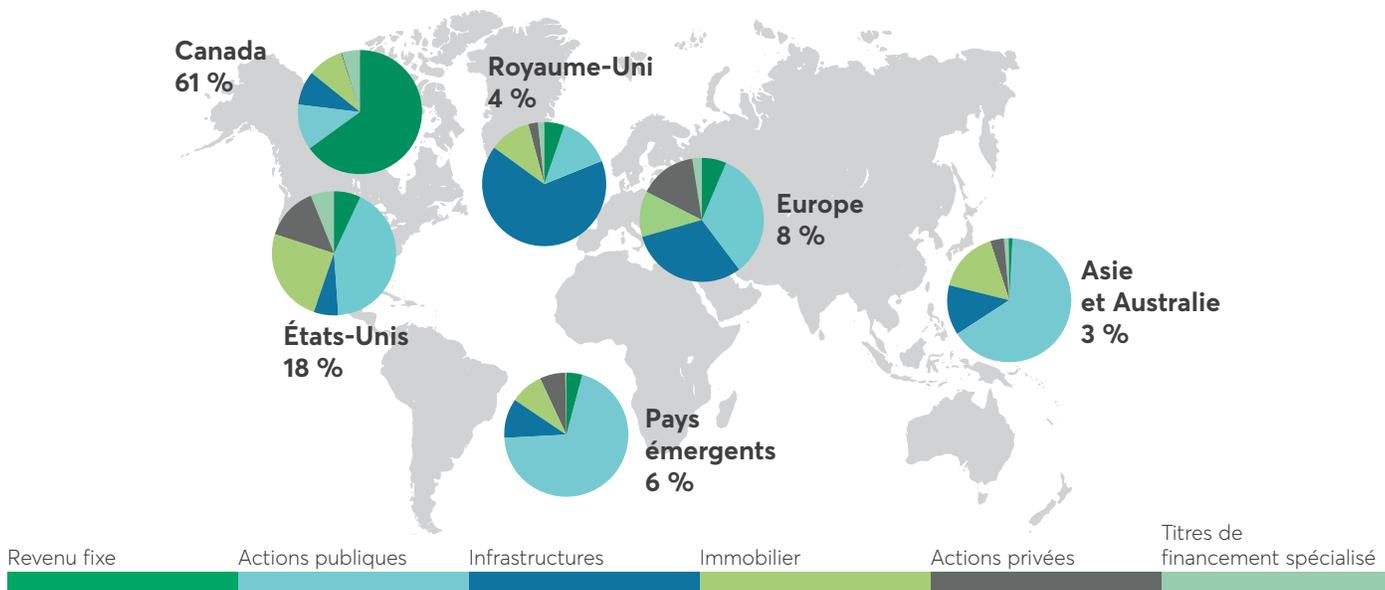


**Allocation d'actifs
au 31 décembre 2018**

Revenu fixe	41,4 %
Actions publiques	24,6 %
Infrastructures	12,7 %
Immobilier	12,6 %
Actions privées	4,5 %
Titres de financement spécialisé	4,2 %

Allocation géographique

Le portefeuille du Régime est diversifié géographiquement afin de réduire les risques et de saisir les occasions au niveau mondial.



RENDEMENT

En 2018, le Régime a enregistré un rendement de 1,3 %, dont 1,5 % de valeur ajoutée. Ainsi, l'actif du Régime frôle maintenant les 13 G\$.

Les performances positives des classes d'actifs illiquides comme l'immobilier et les infrastructures ont compensé les pertes subies par les actifs liquides comme les obligations et les actions. Toutefois, les performances à plus long terme sont demeurées robustes pour toutes les classes d'actifs, ce qui témoigne de l'excellence de la stratégie d'allocation d'actifs et de la gestion rigoureuse des risques. Le RRMD étant un investisseur à long terme, il ne doit pas se laisser distraire par des soubresauts à court terme.

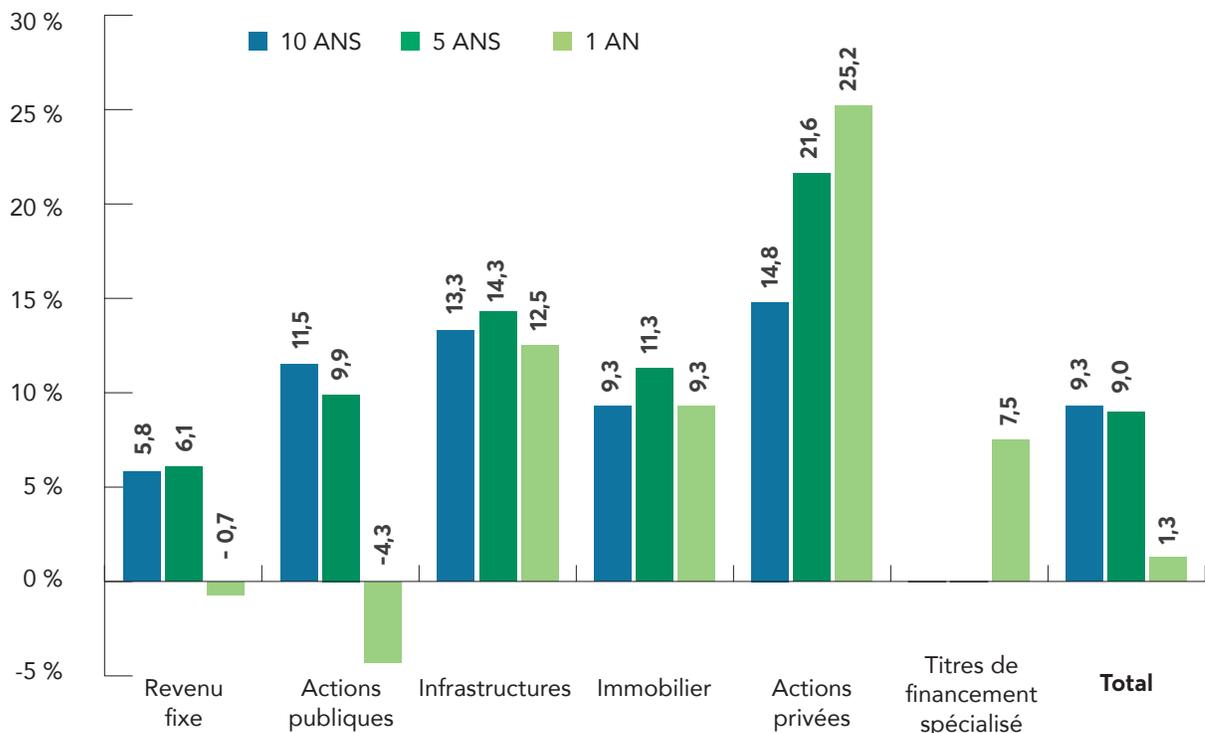
Sea-to-Sky Highway, Colombie-Britannique



Two St. Thomas, Toronto



201 Portage, Winnipeg

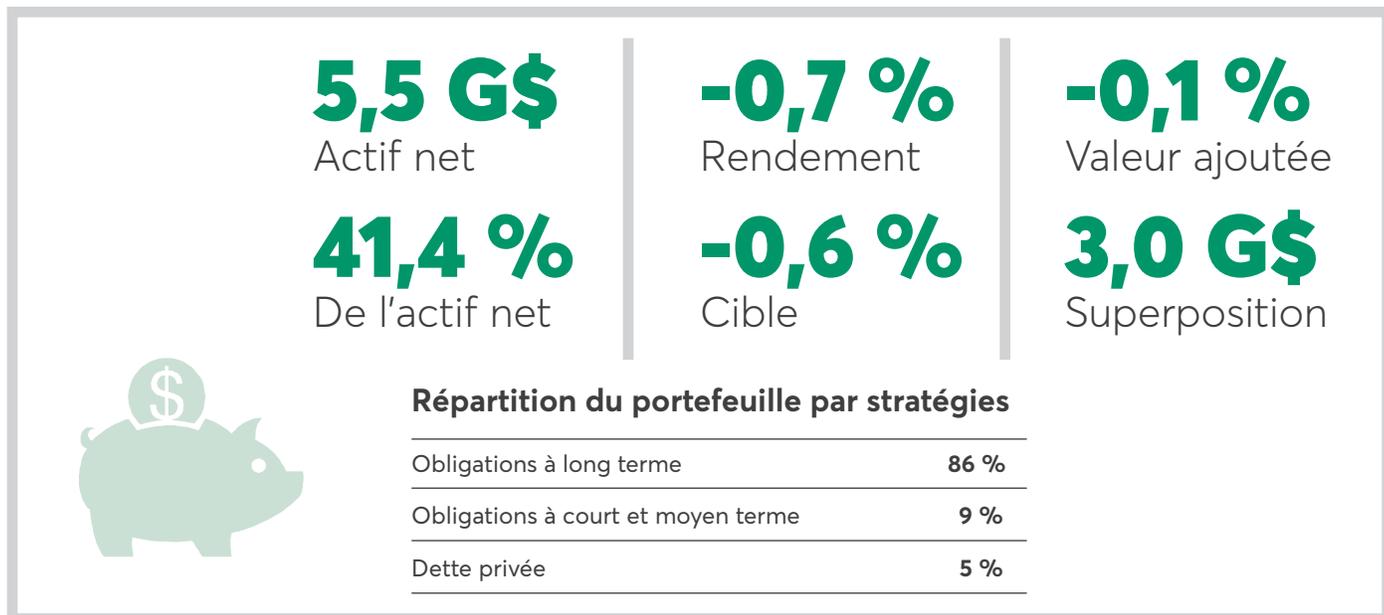


STRATÉGIE ET RÉSULTAT PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

Revenu fixe

Stratégie : Atteindre le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime afin de minimiser la volatilité de la situation financière.

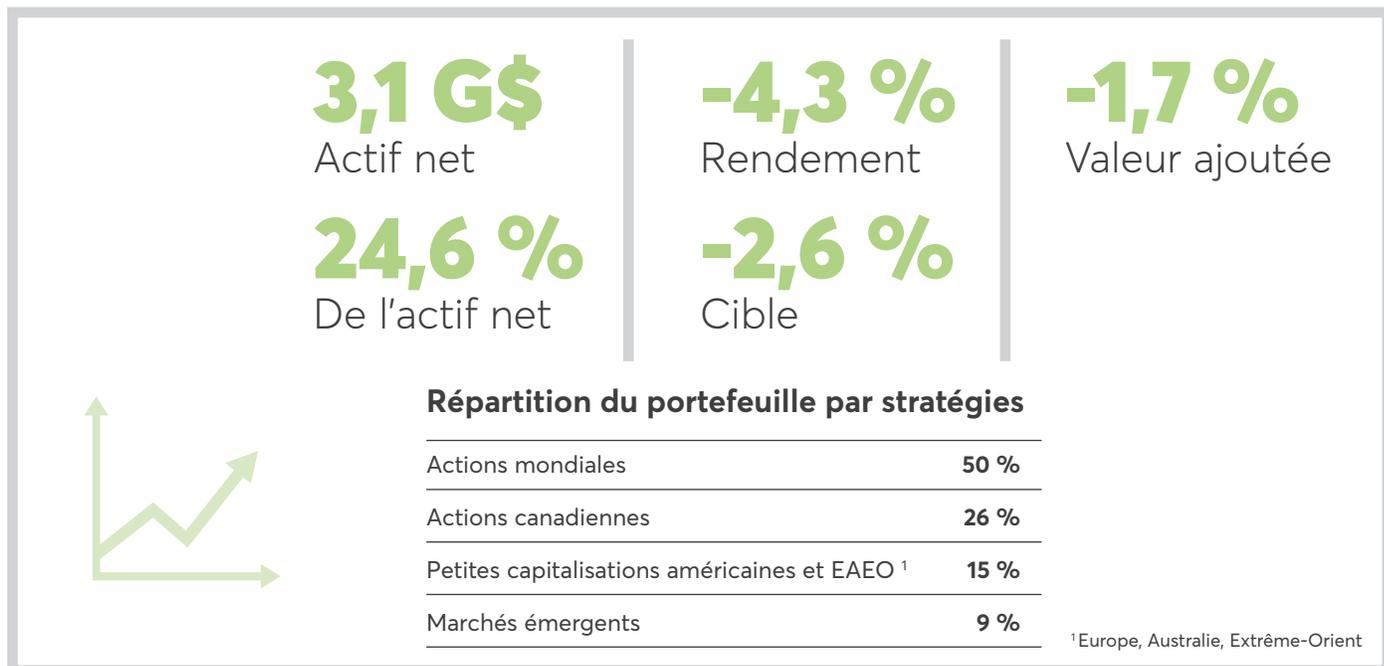
Résultat : Poursuite du déploiement de la superposition obligatoire à raison de 100 M\$ par mois. Le rendement obtenu en 2018 a été affecté par un léger fléchissement de la courbe de taux et par l'élargissement des écarts de taux d'intérêt provinciaux.



Actions publiques

Stratégie : Accéder à la prime de risque à long terme du marché boursier afin de faciliter le financement du Régime à moindre coût et d'assurer l'accès à des liquidités en cas de scénarios défavorables.

Résultat : À la suite d'une correction boursière généralisée au dernier trimestre de 2018, la majorité des bourses a terminé l'année en territoire négatif. La pondération en actions canadiennes et en actions des marchés émergents ainsi que la sous-pondération en actions américaines ont retranché de la valeur malgré la bonne tenue des gestionnaires de portefeuille.



Infrastructures

Stratégie : Générer un revenu courant élevé et prévisible et améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

Résultat : La performance des actifs en infrastructures a été nettement supérieure aux attentes en raison notamment d'une production opérationnelle alignée sur les attentes et de l'intérêt renouvelé des investisseurs à détenir ce type d'actifs.

1,6 G\$

Actif net

12,5 %

Rendement

6,2 %

Valeur ajoutée

12,7 %

De l'actif net

6,3 %

Cible



Répartition du portefeuille par secteurs

Énergie renouvelable	36 %
Transport	32 %
Services publics	28 %
Communication et infrastructures sociales	4 %

Immobilier

Stratégie : Générer un revenu courant élevé lié à l'inflation et améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

Résultat : Les revenus courants ont été au rendez-vous et la valorisation des immeubles qui composent le portefeuille a connu une hausse grâce à la croissance économique mondiale positive et à la popularité de cette classe d'actifs auprès des investisseurs institutionnels.

1,6 G\$

Actif net

9,3 %

Rendement

1,7 %

Valeur ajoutée

12,6 %

De l'actif net

7,6 %

Cible



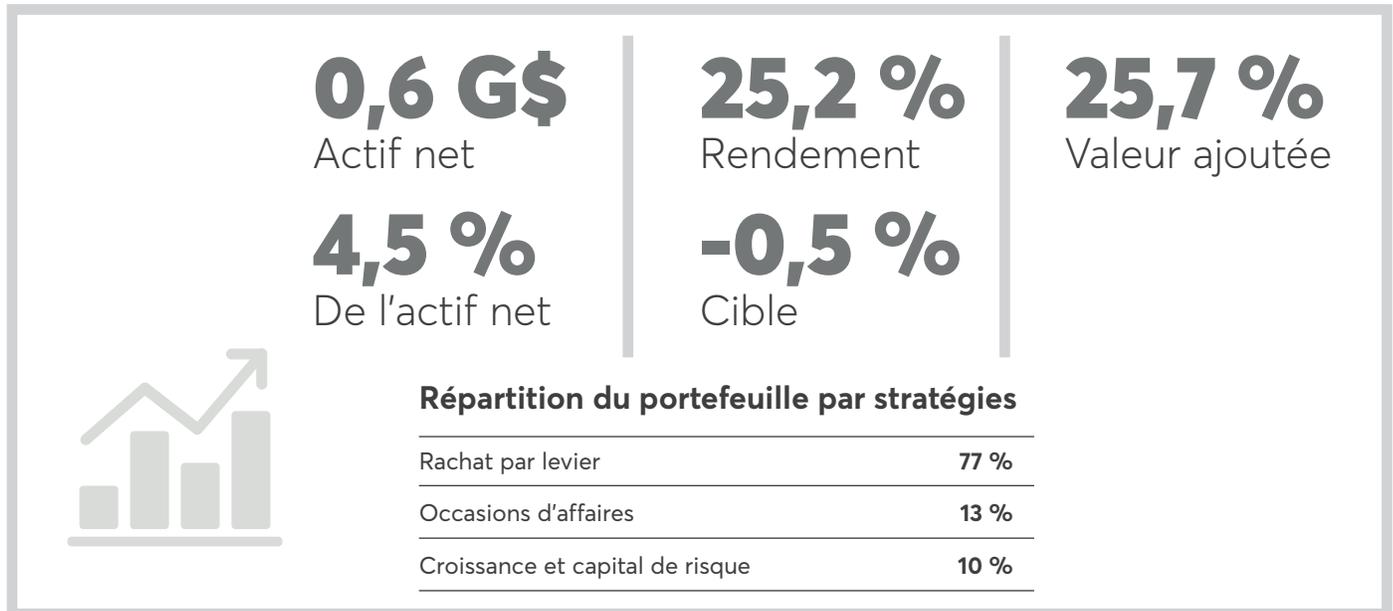
Répartition du portefeuille par secteurs

Multirésidentiel	28 %
Bureau	25 %
Commercial	21 %
Industriel	19 %
Autres	7 %

Actions privées

Stratégie : Accéder à la prime de risque de l'équité et de l'illiquidité du marché privé afin de faciliter le financement du Régime à moindre coût.

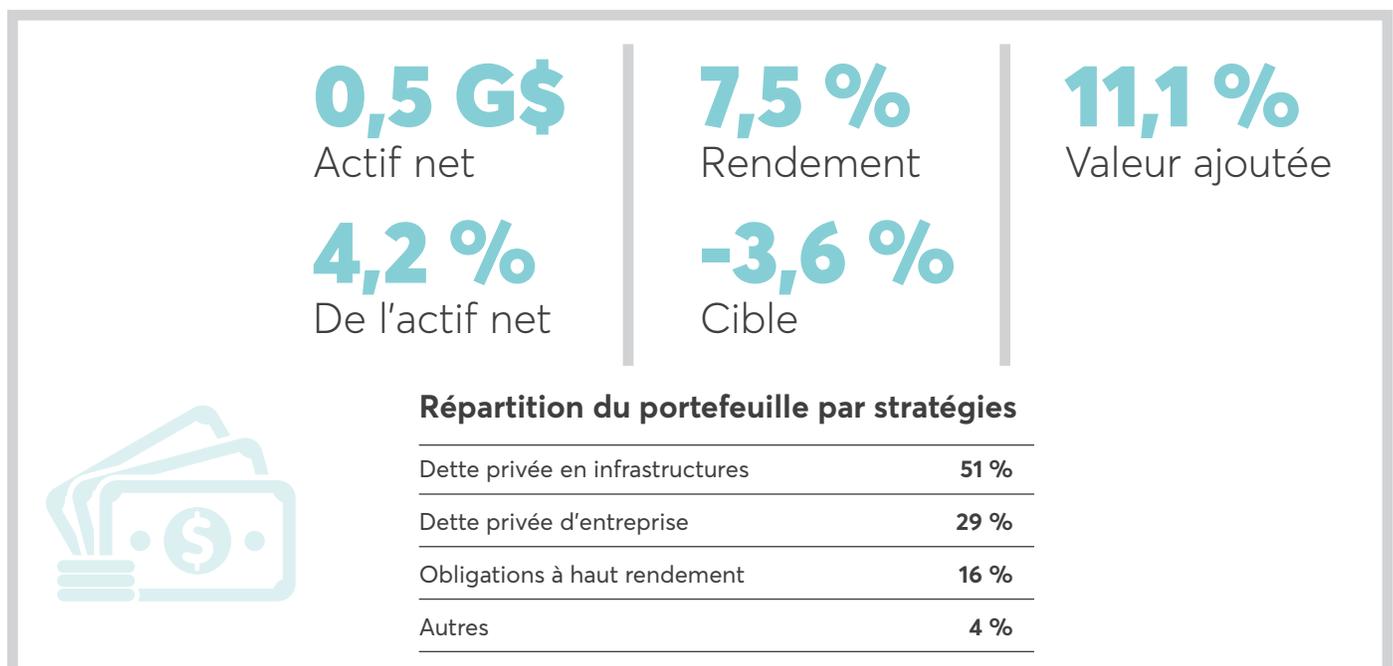
Résultat : L'excellent rendement du portefeuille est principalement attribuable à la bonne performance de la majorité des actifs sous-jacents ainsi qu'au fait que cette classe d'actifs affiche une volatilité moindre que celle des marchés publics.



Titres de financement spécialisé

Stratégie : Accéder à la prime de risque de crédit et d'illiquidité du marché de la dette de moindre qualité et améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

Résultat : La dette privée de ce portefeuille n'a pas été affectée par les soubresauts du marché public, de sorte que les rendements courants élevés de la dette privée ont procuré une performance supérieure à celle de l'indice de référence pour cette classe d'actifs.



Rapport financier

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2018, sur lequel PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé une opinion sans réserve en date du 20 février 2019.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

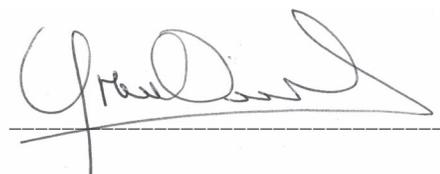
RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

Actif net disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2018

(En milliers \$)	2018	2017
Portefeuille de placements		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	7 917 220 \$	7 364 513 \$
Actions et fonds de placements actions	3 122 679	3 237 035
Placements immobiliers	1 629 501	1 514 187
Placements en infrastructures	1 639 151	1 416 363
Actions privées	583 245	455 639
Titres de financement spécialisé	541 229	431 760
Autres placements	21 295	24 473
Encaisse et titres de marché monétaire	675 489	692 125
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	245 449	199 952
Instruments financiers dérivés	12 969	43 957
	16 388 227	15 380 004
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(3 359 987)	(2 523 106)
Instruments financiers dérivés	(76 225)	(20 076)
Total du portefeuille de placements	12 952 015	12 836 822
Cotisations à recevoir des employeurs	13 670	14 066
Cotisations à recevoir des employés	7 391	7 622
Autres actifs	97 115	84 586
	118 176	106 274
Autres passifs	(122 559)	(89 124)
Actif net disponible pour le service des prestations	12 947 632 \$	12 853 972 \$

Approuvé par le Comité de retraite,



, membre



, membre

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

(En milliers \$)	2018	2017
Augmentation de l'actif net		
Revenus nets de placements		
Obligations et fonds de placements obligations	140 620 \$	177 545 \$
Actions et fonds de placements actions	69 225	57 684
Placements immobiliers	29 963	25 451
Placements en infrastructures	91 017	75 842
Actions privées	3 290	3 233
Titres de financement spécialisé	32 555	30 020
Encaisse et titres de marché monétaire	2 076	2 248
Autres revenus	942	1 298
	369 688	373 321
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés	(190 579)	1 081 010
	179 109	1 454 331
Cotisations		
Des employeurs	357 747	350 405
Charges administratives	(18 303)	(14 861)
	339 444	335 544
Des employés	194 108	191 841
Cotisations, déduction faite des charges administratives	533 552	527 385
Ententes de transferts	72	1 518
	533 624	528 903
	712 733	1 983 234
Diminution de l'actif net		
Prestations versées aux participants		
Rentes	438 840	401 737
Remboursements	70 080	74 817
Décès	11 892	11 617
	520 812	488 171
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	60 192	54 687
Honoraires de performance	38 069	33 354
	619 073	576 211
Augmentation nette de l'actif net	93 660	1 407 023
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	12 853 972	11 446 949
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	12 947 632 \$	12 853 972 \$



Gouvernance

Présent pour administrer sainement le Régime

La Fédération des caisses Desjardins du Québec

La Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ), par son conseil d'administration, assume les responsabilités revenant au promoteur du Régime. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont les modifications au Règlement du RRMD, la nature et les modalités d'application des prestations octroyées aux participants, le taux de cotisation ainsi que l'utilisation du surplus, le cas échéant. La FCDQ se porte garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au RRMD.

Le Comité de retraite du Mouvement Desjardins

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et par le Règlement du RRMD, le CRMD a la responsabilité d'administrer sainement le Régime dans le meilleur intérêt des participants et de verser, à ceux-ci et à leurs survivants, les prestations promises. Le CRMD est le fiduciaire unique et exclusif de la caisse de retraite.

Le comité de placement

Le comité de placement, composé de huit personnes, dont sept membres du CRMD, se voit déléguer la gestion de l'actif du RRMD par le CRMD. Sous la responsabilité de ce comité, qui adopte la politique de placement, le comité de placement a le mandat de s'assurer que cette dernière est appliquée, respectée et suivie. Il sélectionne différents véhicules de placements, octroie des mandats de gestion à des gestionnaires de portefeuille et s'assure que chacun des investissements soit conforme aux attentes.

Le comité consultatif sur la gestion des risques

Sous la responsabilité du CRMD, le comité consultatif sur la gestion des risques, composé de cinq experts venant du Mouvement Desjardins et un de l'externe, a le mandat d'analyser les principaux risques associés à la gestion des activités du RRMD.

Évolution de la gouvernance du RRMD

La structure de gouvernance du RRMD a été revue en 2018 pour tenir compte de la forte croissance de son actif au cours des dernières années, de la complexité grandissante de ses activités d'investissement et de l'évolution des meilleures pratiques de gouvernance. Les changements apportés renforceront les mesures déjà en place pour assurer la saine gouvernance du RRMD au bénéfice de ses participants et bénéficiaires.

Ainsi, au terme d'une transition étalée sur trois ans, la structure de gouvernance du RRMD sera simplifiée en ajustant progressivement le nombre de membres du CRMD et le nombre de comités de gestion. D'autre part, à l'instar de la pratique adoptée récemment par plusieurs instances du Mouvement Desjardins, un profil collectif enrichi sera mis en place pour le CRMD de manière à guider le conseil d'administration de la FCDQ, les participants et les bénéficiaires dans le choix des personnes appelées à assumer les responsabilités de gouvernance du RRMD.

Organisation fréquente de réunions et assiduité des membres

En 2018, le Comité de retraite, le comité de placement et le comité consultatif sur la gestion des risques ont tenu 25 rencontres et le taux global de participation a été de 90 %.

Application de règles d'éthique et de déontologie

Pour s'assurer que chacun des membres agit dans l'intérêt des participants, le CRMD a adopté un code de déontologie. Annuellement, les membres du Comité de retraite ainsi que les membres de ses comités de gestion remplissent une déclaration d'intérêts et s'engagent à respecter le code de déontologie. De plus, chaque membre doit se soumettre à une enquête de sécurité et de crédit qui est renouvelée tous les trois ans.

Membres

du Comité de retraite

Le CRMD est composé de sept membres, dont un membre externe au Mouvement Desjardins, désignés par le conseil d'administration (CA) de la FCDQ. Aussi, il compte sept membres désignés par les participants à la suite d'un processus électoral dont les résultats sont annoncés lors de l'assemblée annuelle.

Membres désignés par le CA de la FCDQ



Yvon Vinet
Président du Comité
Président de la Caisse Desjardins
de Salaberry-de-Valleyfield



Claude Chapdelaine
Vice-président du Comité
Président de la Caisse Desjardins
de L'Île-des-Sœurs – Verdun



Roch Ouellet
Secrétaire du Comité
Président de la Caisse Desjardins
d'Amos



Michel Allard
Président de la Caisse Desjardins
de la Rivière Neigette



Stéphane Corbeil
Président de la Caisse Desjardins
du Nord de Laval



Pierre Perras
Président de la Caisse Desjardins
du Cœur-des-vallées

Membre externe désigné par le CA de la FCDQ



Marc St-Pierre
Président, MSP & Associés

Membres désignés par :

les participants actifs venant des caisses Desjardins



Vincent Coulombe
Directeur, Marché des particuliers
et développement des affaires
Caisse Desjardins du Centre de Portneuf



Julie Tremblay
Directrice, Développement des affaires
Planificatrice financière et représentante
en épargne collective pour Desjardins
Cabinet de services financiers inc.
Caisse Desjardins de Lévis

les participants actifs venant de la FCDQ



Robert Bastien
Vice-président, Services aux entreprises
Fédération des caisses Desjardins du
Québec

les participants actifs venant des sociétés affiliées



Dominic Laurin
Conseiller en développement
Développement des produits garantis
et Modélisation financière
Gestion de patrimoine et
Assurance de personnes
Desjardins Société de placement

les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée



Michel-Pierre Bergeron
Retraité de Desjardins

Membres observateurs désignés par :

les participants actifs



Mario Lévesque
Conseiller en développement,
Performance financière
Gestion de patrimoine et Assurance de
personnes, Desjardins Sécurité financière

les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée



Robert Desbiens
Retraité de Desjardins

Vice-présidence

Régime de rentes du Mouvement Desjardins

Présent pour assurer un revenu de retraite aux participants

Le CRMD a mandaté la vice-présidence RRMD afin de l'appuyer dans ses différentes responsabilités. Cette équipe compte maintenant près de 50 employés. Le développement de leurs compétences est au cœur des priorités afin de s'assurer qu'ils détiennent l'expertise requise et une gestion des talents proactive est effectuée pour préparer la relève.

Gestion du passif, Risques et Allocation d'actifs

Veille à la santé financière globale du Régime en élaborant la stratégie d'allocation d'actifs et les plans d'action et en s'assurant d'identifier et de contrôler les risques auxquels fait face le RRMD

Gestion des placements

Exécute la stratégie du plan d'investissement, assure le suivi des placements sous sa responsabilité et le suivi de la performance financière du RRMD

Gouvernance et Affaires juridiques

Fournit conseils et orientations à l'égard des enjeux juridiques et fiscaux, de la conformité et de la gouvernance qui ont un effet sur les opérations et activités, dont les transactions de placement

Finances

Réalise diverses activités liées à la gestion des finances, à la comptabilité et à la divulgation financière, tout en veillant à l'administration et au pilotage du système d'information de gestion

Service aux participants

Répond aux demandes d'information des participants et des employeurs, diffuse des formations de préparation à la retraite et d'autres présentations à la demande des employeurs



Réal Bellemare
Premier vice-président
Finances, Trésorerie
et Administration,
et chef de la direction financière
Mouvement Desjardins

Sylvain Gareau
Vice-président
Régime de rentes du
Mouvement Desjardins



Frédéric Angers
Directeur,
Gestion des
placements,
Infrastructures

Patrick Chillis
Directeur,
Gouvernance
et Affaires
juridiques

François Hudon
Directeur,
Gestion du passif,
Risques et
Allocation d'actifs

PARTENAIRES

Exploitant les forces du Mouvement Desjardins, le Régime bénéficie de l'expertise de collaborateurs internes qui contribuent à la réalisation de sa mission.

Desjardins Sécurité financière Gestionnaire administratif du Régime et partenaire d'investissement
Vice-présidence Développement des solutions RH, Officier Fonctions Mouvement Représentant du promoteur du Régime
Desjardins Groupe d'assurances générales inc. Partenaire d'investissement
Desjardins Gestion internationale d'actifs Gestionnaire de placements
Fiducie Desjardins Gardien de valeurs
Fédération des caisses Desjardins du Québec Services bancaires

De plus, dans le cadre de la gestion des placements et de la conformité, le Régime fait appel à de nombreux collaborateurs externes dont le travail rigoureux permet son efficacité administrative et opérationnelle.

Service aux participants

Présent pour accompagner les participants

Depuis 2008, l'équipe Service aux participants (ESP) de la vice-présidence RRMD s'engage à offrir des services rapides, proactifs et humains à tous les participants. En 2018, les dix professionnels dévoués qui la composent ont répondu à près de 32 500 demandes d'information, et le taux de satisfaction pour l'accompagnement offert s'est élevé à 97 %.

Accompagnement téléphonique

Les participants sont invités à contacter les conseillers de l'ESP pour toute question relative au Régime ou à leurs prestations. Ces derniers prendront le temps de leur fournir les explications nécessaires, que ce soit pour comprendre leur relevé annuel ou faire des simulations.

Présentations en milieu de travail

Pour mieux faire comprendre le Régime aux employés de tous âges, les employeurs peuvent faire appel à l'ESP, qui fera une présentation adaptée à leurs besoins en milieu de travail ou en ligne.

Formation de préparation à la retraite

Une formation incontournable de préparation à la retraite est offerte aux employés du Mouvement Desjardins de 50 ans et plus qui envisagent de prendre leur retraite au cours des prochaines années. On y traite du RRMD, du Régime d'assurance collective des retraités, des régimes publics ainsi que des aspects fiscaux, juridiques et psychologiques liés au départ à la retraite.

Le programme comprend quatre activités, dont une journée de formation en salle animée par un conseiller de l'ESP. Les objectifs de cette journée sont :

- d'amorcer une réflexion sur la retraite,
- de comprendre les sources de revenu à la retraite,
- de survoler les dispositions du RRMD,
- de connaître les outils d'aide à la prise de décisions.

Les employés peuvent s'inscrire sur MD2 ou communiquer avec le Centre de services en ressources humaines au 1 855 688-2433.

« J'ai contacté l'équipe du Régime de rentes à plusieurs reprises et on m'a toujours répondu de façon claire, efficace et professionnelle. »

Gisèle Bolduc, retraitée
Caisse Desjardins de Lévis

Équipe Service aux participants

1 866 434-3166

du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h

regimescollectifsdesjardins
@desjardins.com

rcd-dgp.com



Modernisation des outils

Présent pour offrir une meilleure expérience aux participants

Système administratif

En 2018, un nouveau système administratif a été déployé avec succès. Il permettra une meilleure gestion administrative et une augmentation de la rapidité d'exécution du travail. Cette solution a aussi permis d'améliorer les différents relevés de prestations émis à l'intention des participants notamment lors de leur départ à la retraite ou de la cessation de leur participation.

Simulateur de rentes

Dans le cadre de la mise à niveau du système administratif, le simulateur de rentes a aussi été modernisé. Cet outil, qui permet d'obtenir des projections de rentes de retraite à différents âges, est maintenant plus simple d'utilisation et plus convivial. Il est dorénavant accessible via le dossier sécurisé des participants.

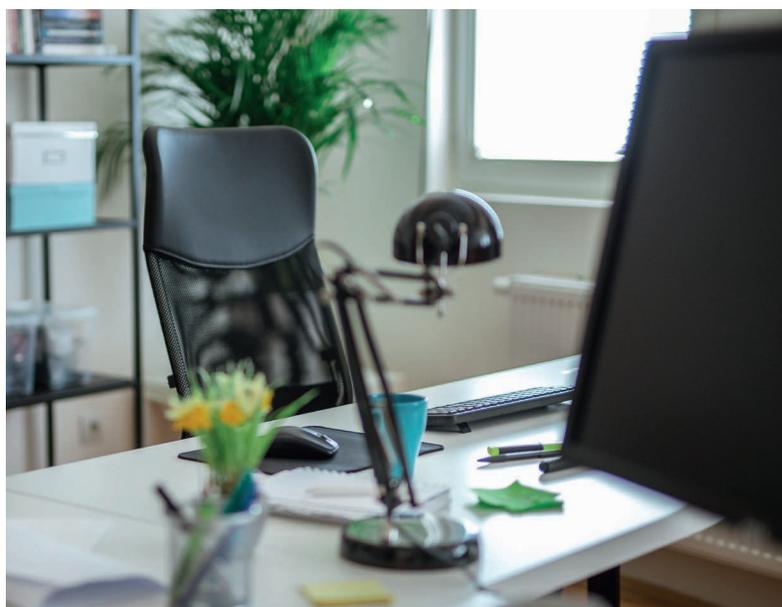
Site Internet du Régime

Découvrez le nouveau site Internet du RRMD au rcd-dgp.com. Il contient, entre autres :

- l'accès à votre dossier sécurisé où se retrouvent vos plus récents relevés annuels;
- les plus récents communiqués;
- le Règlement du Régime;
- le cadre de gouvernance;
- les rapports annuels;
- des capsules animées présentant les dispositions du Régime.

Les retraités peuvent notamment y trouver la liste des associations de retraités ainsi que celle des rabais et des privilèges qui leur sont offerts par plusieurs marchands et partenaires.

Le RRMD encourage les retraités et les participants détenant une rente différée à adhérer au service de courrier électronique pour recevoir ses communications.



Caractéristiques du Régime

Présent pour contribuer à la sécurité financière des employés à la retraite

Le RRMD est un régime à prestations déterminées. Chaque participant acquiert une rente viagère, c'est-à-dire une rente qui lui sera payable toute sa vie.

APERÇU DE LA RENTE

Un nouvel employé gagnant un salaire annuel de **65 000 \$** accumulera une rente viagère d'environ **1 000 \$** par année de participation.

	Pour le service avant 2009	De 2009 à 2012	À compter de 2013
Formule de calcul de la rente	(1,3 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 5 en excédent du MGA 5) x Service reconnu	(1,5 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 5 en excédent du MGA 5) x Service reconnu	(1,5 % du Salaire 8 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 8 en excédent du MGA 5) x Service reconnu
Ajustement actuariel pour retraite anticipée	Le moindre de 3 % par an avant 65 ans ou Règle des 85 points à 57 ans	4 % par an avant 62 ans	4 % par an avant 62 ans
Forme normale	Avec conjoint Rente viagère réversible à 60 % et garantie 10 ans Sans conjoint Rente viagère garantie 15 ans	Avec conjoint Rente viagère réversible à 60 % et garantie 10 ans Sans conjoint Rente viagère garantie 15 ans	Avec ou sans conjoint Rente viagère garantie 10 ans
Indexation	IPC maximum 3 % par année (début en janvier suivant la retraite pendant toute la retraite)	IPC maximum 3 % par année (début en janvier suivant la retraite pendant toute la retraite)	IPC maximum 1 % par année (début en janvier suivant les 65 ans pendant 10 ans)

Salaire 5 : Salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

Salaire 8 : Salaire moyen des huit années les mieux rémunérées

MGA : Maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada, soit 55 900 \$ en 2018

MGA 5 : Moyenne du maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada de l'année de la retraite et des quatre années précédentes

Règle des 85 points : Réduction de 3 % par année pour atteindre le facteur 85 (âge + années de service continu) et de 3 % avant 57 ans

IPC : Indice des prix à la consommation

